

Lieu du colloque

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales
Amphithéâtre Cassin

1, Place Déliot (Métro Ligne 2, Porte de Douai)
59000 Lille

Renseignements

M^{me} Agnès Pakosz

Tél. : +33 (0)3 20 90 75 62

Fax : +33 (0)3 20 90 75 86

Courriel : agnes.pakosz@univ-lille2.fr



Le provisoire en droit public

Conception : Université Lille 2 - Service Communication - Septembre 2008

Vendredi 14 novembre 2008
Amphithéâtre Cassin

Programme du colloque



Institut de Recherches
en Droit Public
(EA n°4036)



Lille 2 • droit & santé



Ville de Lille

Lille Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



■ **9h30**

Allocution d'accueil

Christian **SERGHERAERT**, Président de l'Université Lille 2 Droit et Santé
Bernard **BOSSU**, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

Présentation de la journée

Ariane **VIDAL-NAQUET**, Professeur à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Libres propos introductifs : La notion de provisoire

Paul **AMSELEK**, Professeur émérite à l'Université Paris II - Panthéon Assas

■ **10h00-12h30**

LES AMBITIONS DU PROVISOIRE

Sous la présidence de Michel Lascombe, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, IRDP

La maîtrise du temps

Aménager le présent et prévoir le futur :

Les dispositions constitutionnelles provisoires

Isabelle **THUMEREL**, Lille 2, IRDP

Action et expérimentation :

L'exemple des lois expérimentales

Guillaume **DRAGO**, Professeur à l'Université Paris II - Panthéon Assas

La nécessité de l'action

Le fondement du provisoire :

Les mesures provisoires dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme

Hélène **TIGROUDJA**, Professeur à l'Université d'Artois

Le prix de l'action immédiate :

Les Gouvernements provisoires

Francis **DELPEREE**, Professeur à l'Université catholique de Louvain

Débats

■ **12H30-14H00**

DÉJEUNER

■ **14H00-17H30**

LES AMBIGUITES DU PROVISOIRE

Sous la présidence de Michel Verpeaux, Professeur à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Le devenir du provisoire

La poursuite du provisoire est-elle raisonnable ? :

L'exemple du droit international public

Louis-Antoine **ALEDO**, Professeur à l'Université Lille 2

L'héritage du provisoire :

Les réformes administratives : 1870-1875

Jean-Jacques **BIENVENU**, Professeur à l'Université Paris II - Panthéon Assas

La fragilité du provisoire

Provisoire, réversibilité et définitif :

Juge des référés et mesures provisoires en droit administratif

Daniel **LABETOULLE**, Conseiller d'Etat, ancien Président de la Section du contentieux

Provisoire, précarité et stabilité :

Les autorisations administratives provisoires

Norbert **FOULQUIER**, Professeur à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Débats

Regards croisés

Le provisoire en droit privé

Laure **MERLAND**, Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Allocution de clôture

Jean **WALINE**, Professeur émérite à l'Université Strasbourg III